

Compte rendu du conseil municipal du 19 mai 2017 valant procès-verbal

Présents : Michel BRUNET, Yves BERNARD, Christian PERRIN, Françoise PIRAT, Séverine AUBRY CAPOULADE, Jean-Yves BOUILLOUX, Marie-Claire DOUAY, Eric DARBON, Christelle BERTOLOTTI, Sébastien MANSION BERJON, Christine FAVIER, Noel MALLINJOURD

Absents : Agnès BONNAND, Corinne LE DAULT GERAT, Gilles PEISSON

1. Désignation du secrétaire de séance

M. Sébastien MANSION BERJON est désigné secrétaire de séance.

2. Approbation du Procès-verbal faisant office de Compte rendu du conseil municipal du 28 avril 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a adopté le compte rendu de la séance du 28 avril 2017.

3. Désignation du représentant de la Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées de CA 3B

Monsieur le Maire a indiqué qu'il conviendrait de désigner un représentant de la commune à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse

Le conseil municipal, à l'unanimité, a désigné M. Michel BRUNET comme représentant à la CLECT de CA 3B.

4. Approbation des statuts de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse

Monsieur le Maire a présenté les statuts de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse qui fixent notamment les compétences transférées à la Communauté.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé le projet de statuts de la nouvelle communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse et autorisé Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

5. Conclusion d'un prêt

Monsieur le Maire a présenté les 3 différentes offres de prêt qui ont été faites à la commune dans le cadre du projet de rénovation énergétique de la gendarmerie sur la base d'un montant de 300 000 €. Il a été proposé de retenir l'offre de la Banque Populaire pour un taux annuel de 1.65% sur 20 ans, sans frais de dossier, avec résiliation anticipée possible sur la base d'indemnité actuarielle.

M. Noël MALLINJOURD a demandé s'il n'était pas plus opportun de conclure un prêt à un taux un peu plus élevé mais sans les indemnités actuarielles en cas de résiliation anticipée.

M. le Maire a répondu qu'au regard du taux déjà proposé, il semble difficile d'imaginer être nécessaire de rembourser par anticipation ce prêt, dans le cadre d'un réaménagement de dette ou même dans le cas où la commune aurait une capacité d'autofinancement importante. Il vaut mieux contracter maintenant des emprunts à taux faibles et conserver son autofinancement pour des futurs projets.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a retenu l'offre de prêt de la Banque Populaire et a autorisé le Maire à signer l'offre de prêt.

6. Vente de terrains du champ de la Jeanne à Ain Habitat

Monsieur le Maire a informé que Ain Habitat serait intéressé par l'acquisition d'une parcelle de 2925 m² au champ de la Jeanne pour la construction de logements. Il a été proposé de fixer le prix de vente à 20 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé la vente de ces terrains à Ain habitat.

7. Annulation de la délibération concernant l'appartement 6 rue de la République

Monsieur le Maire a indiqué qu'il convenait d'annuler la précédente délibération concernant la révision du loyer 6 rue de la République. D'autre part, il a indiqué que le restaurateur souhaiterait que la cour soit affectée uniquement au restaurant et qu'elle ne soit pas considérée comme une cour commune avec les locataires de l'appartement afin de ne pas perturber son activité.

Mme Christine FAVIER s'est interrogée sur la possibilité de laisser une place pour que les locataires puissent se garer dans la cour.

M. le Maire a indiqué qu'il y a suffisamment de place dans la grande rue et au petit tour pour qu'ils puissent se garer.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé l'annulation de la précédente délibération et a décidé d'affecter la cour au restaurant.

8. Avenant n°4 au contrat de gérance libre de la Trivicourtoise

Monsieur le Maire a présenté la demande des co-gérants de la boucherie pour renouveler leur contrat de gérance libre pour trois années supplémentaires c'est-à-dire jusqu'au 28 février 2021.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé le renouvellement de ce contrat de gérance libre et a autorisé M. le Maire à signer tous les documents afférents.

9. Demande d'un emplacement sur le marché par la Trivicourtoise

M. le Maire a présenté la demande de la Trivicourtoise pour s'installer sur le marché, devant la boucherie, le 28 mai 2017 pour exposer 2 veaux de lait vivants.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a autorisé la Trivicourtoise à s'installer sur le marché du dimanche 28 mai.

Questions diverses

1. Adhésion à la fondation du patrimoine

M. le Maire a présenté la proposition d'adhésion de la fondation du patrimoine

2. Organisation d'une visite avec la CNR

M. le Maire a indiqué qu'il pourrait être organisé une visite de site avec des éoliennes avec la CNR, ou qu'il est possible de se rendre directement près de certains sites.

3. Préparation des élections législatives

Il a été organisé les tours de garde du bureau de vote pour les élections législatives

4. Service astreinte gens du voyage de CA 3B

M. le Maire a présenté le service d'astreinte « gens du voyage » de la communauté d'agglomération du bassin de Bourg en Bresse. Il est possible de contacter ce service au 06.40.96.38.36.

5. Anniversaire du marché

Le conseil municipal s'est interrogé sur l'opportunité de marquer la 8^{ème} année de fonctionnement du marché. Il a chargé Christelle et Christine d'en étudier la faisabilité.

Séance levée 22:20